

Québec, le 7 août 2017

Monsieur Jean-François Gauthier
Rio Tinto
100, St-Joseph, bureau 104
Alma (Québec) G8B 7A6

Objet : Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 9, 10 et 11 mai 2017 sur le projet mentionné, la commission du BAPE chargée de l'étude de ce dossier désire obtenir des renseignements complémentaires et vous soumet les questions suivantes :

En raison de nombreuses références citant des données différentes sur les travaux de stabilisation des berges, la commission d'enquête vous demande de clarifier les éléments suivants :

- Veuillez préciser, depuis 1926, le nombre de km de plages :
 - Ayant fait l'objet d'empierrement (toutes structures confondues) ;
 - Ayant fait l'objet de dragage ;
 - Ayant fait l'objet de rechargement (sans celles draguées) ;

- Ainsi que le nombre d'épis, brise-lames et autres structures en pierres non reliées à la berge et non incluses au premier point précédent avec les longueurs cumulées en km ;

- À partir de 1986, la commission souhaite que les données soient segmentées par période de dix ans, pour refléter les différents programmes autorisés par le gouvernement du Québec ;

...2

— Veuillez concilier les données présentées au tableau 3-2 de la pièce PR3.1 avec l'énoncé suivant tiré de la page 9-9 de la même pièce : « Aujourd'hui les berges retravaillées totalisent une longueur d'environ 50 km ».

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 août prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Maxandre Guay Lachance pour Caroline Cloutier
Coordonnateur du Secrétariat de la commission